

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier/11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Gatineau
Ontario
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 775-7279

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Property Management Project Division/Division du
projet de gestion immobilière
Sir Charles Tupper Building 4th Fl
Édifice Sir Charles Tupper 4e étage
A-425-F
2720 Riverside Drive/
2720, promenade Riverside
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Biens immobiliers 1	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP008-112560/D	Amendment No. - N° modif. 015
Client Reference No. - N° de référence du client 20112560	Date 2014-01-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$GC-002-63671	
File No. - N° de dossier gc002.EP008-112560	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-01-28	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Michniewicz, Joe	Buyer Id - Id de l'acheteur gc002
Telephone No. - N° de téléphone (613) 736-3220 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP008-112560/D

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20112560

Amd. No. - N° de la modif.

015

File No. - N° du dossier

gc002EP008-112560

Buyer ID - Id de l'acheteur

gc002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Veillez consulter le suivant.

MODIFICATION N° 015

DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LES BIENS IMMOBILIERS 1 SERVICES DE GESTION IMMOBILIÈRE ET DE RÉALISATION DE PROJETS (BI-1) POUR TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (TPSGC)

LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À APPLIQUER LES CHANGEMENTS SUIVANTS :

SECTION A : QUESTIONS ET RÉPONSES

Q70 :

C-8 : Veuillez confirmer que TPSGC paiera les coûts liés à l'acceptation du RPS.

R70 :

Sous réserve des Modalités de paiement et du Processus des autorisations de travail, le Canada paiera les coûts admissibles qui se rapportent aux activités liées à l'acceptation du RPS ayant trait aux sections 3.3 et 4.4 de l'énoncé des travaux.

Q71 :

Le site de l'aéroport de Pickering implique-t-il la gestion d'habitations et la location de celles-ci à des tiers?

R71 :

Le site de l'aéroport de Pickering, faisant partie de la Région de l'Ontario tel qu'il est décrit dans la Modification n° 009, il implique la gestion d'habitations et la location de celles-ci à des tiers.

Q72 :

Selon les données volumétriques sur l'administration des baux qui figurent à la section FPS8, la « croissance estimative » prévue à cet égard se chiffre à 1,9 millions de mètres carrés pour la période allant de 2015 à 2024.

TPSGC veut-il bien confirmer s'il s'agit de la superficie nette des locaux qui s'ajouteront au portefeuille ou de baux existants qui devront éventuellement être renégociés ou remplacés?

R72 :

Les prévisions relatives à l'administration des baux représentent la superficie estimative des locaux loués visés par les contrats. Les prévisions relatives aux services d'administration de baux supplémentaires qui portent sur les années ultérieures ne sont que des estimations. Pour l'heure, on ne sait pas si les baux en question devront être prolongés, renégociés ou remplacés. TPSGC encourage les soumissionnaires à s'assurer qu'ils se fondent sur les modifications les plus récentes lorsqu'ils évoquent les données volumétriques.

Q73 :

Au paragraphe 7.12.5 figurant à la page 275 de la demande de soumissions, l'énoncé des travaux fait état de l'exigence suivante : « Utiliser une liste de vérification de la qualité des projets ainsi qu'une procédure d'évaluation des projets, conformément à la liste des produits livrables essentiels prévus dans l'EDT [...] ».

Or, à la page 330, la liste des produits livrables essentiels prévus dans l'EDT ne fait pas état d'une telle liste ni d'une telle procédure. Pouvez-vous préciser le produit livrable auquel vous renvoyez en particulier, à moins que celui-ci ait été omis par inadvertance?

R73 :

La liste de vérification de la qualité des projets sera élaborée dans le format que l'entrepreneur entendra lui donner. Elle fera partie des spécifications du régime de prestation des services (identificateur LC-1 dans la liste des produits livrables essentiels prévus dans l'EDT, à la page 323 de la demande de soumissions) et sera examinée dans le cadre du processus d'examen d'acceptation de ce régime. Les soumissionnaires trouveront de plus amples renseignements sur les spécifications du régime de prestation des services dans le document Normes s'appliquant aux descriptions de produits livrables du contrat Biens immobiliers 1 (BI-1), qui fait partie des renseignements techniques (Section IP 10, dans le dossier 17F). Quant à la procédure d'évaluation des projets, elle renvoie à la procédure de l'entrepreneur ayant trait à l'évaluation des produits de construction, soit le produit RP-3 mentionné dans la liste des produits livrables essentiels prévus dans l'EDT, à la page 330 de la demande de soumissions.

Q74 :

Selon la section 3.2.1.2 de l'énoncé des travaux, le soumissionnaire doit, « dans les deux semaines suivant la présentation du plan d'examen d'acceptation du RPS et des mises à jour subséquentes, soumettre un tableau de bord des risques associés à la transition du contrat, conformément à la liste des produits livrables essentiels prévus dans l'EDT ».

Or, après vérification dans la liste des produits livrables essentiels prévus dans l'EDT (page 324), nous croyons que la section 3.2.1.2 renvoie en fait au Tableau de bord des risques associés à l'examen d'acceptation, soit l'identificateur LC-7 dans la liste, lequel tableau « doit être soumis deux semaines après la présentation du plan relatif à l'examen d'acceptation », et non pas au Tableau de bord des risques associés à la transition du contrat, soit l'identificateur LC-8 dans la liste (qui devrait d'ailleurs être rebaptisé « Tableau de bord des risques associés aux risques opérationnels »).

R74 :

Deux tableaux de bord sur les risques sont exigés à l'égard du lancement du contrat : un tableau de bord des risques associés à l'examen d'acceptation, qui vise à faciliter le suivi de l'avancement des activités s'inscrivant dans l'examen d'acceptation, ainsi qu'un tableau de bord des risques associés à la transition opérationnelle, qui vise à faciliter la surveillance des activités liées à la transition opérationnelle. Dans la liste des produits livrables essentiels prévus dans l'EDT, l'identificateur LC-7 renvoie au tableau de bord des risques associés à l'examen d'acceptation, tandis que l'identificateur LC-8 renvoie au tableau de bord des risques associés à la transition opérationnelle.

Pour faire suite à la réponse du Canada, des modifications ont été apportées à l'énoncé des travaux, la liste des produits livrables essentiels prévus dans l'EDT et les renseignements techniques dont il est question à la section IP10, Biens immobiliers 1 - Renseignements techniques (Normes s'appliquant aux descriptions de produits livrables du contrat Biens immobiliers (BI-1) dans le dossier 17F). Veuillez consulter les numéros 44, 46, 47 et 48 de la section B : Changements à la Demande de propositions.

Q75 :

Comment le soumissionnaire peut-il démontrer qu'il offre des prix avantageux si plus d'un contrat lui est attribué? TPSGC veut-il bien envisager d'ajouter un formulaire de soumission financière pour de multiples contrats subséquents?

R75 :

TPSGC n'envisagera pas d'ajouter un formulaire de soumission financière pour de multiples contrats subséquents. Conformément au paragraphe 1 de la section EPEP 1, Instructions pour la préparation des soumissions, le soumissionnaire doit présenter une soumission pour tous les contrats éventuels à l'égard desquels il désire présenter une soumission. De plus, conformément au paragraphe 1 de la section EPEP 3, Formulaire de soumission financière et attestations (section IV), le soumissionnaire doit soumettre un formulaire de soumission financière distinct dûment rempli pour chaque contrat BI-1 éventuel à l'égard duquel il désire présenter une soumission, comme il est indiqué sur le formulaire en question.

Par ailleurs, on rappelle aux soumissionnaires que, conformément au paragraphe 10 de la section IG06, Présentation des soumissions, au paragraphe 11 de la section IG06, Présentation des soumissions (tel qu'en fait état le point 4 de la Section B : Changements à la demande de propositions de la Modification n° 001) et au paragraphe 3 de la section EPEP 3, Formulaire de soumission financière et attestations (section IV), le soumissionnaire ne peut pas présenter une soumission conditionnelle ni déposer plus d'une proposition.

Q76 :

Veuillez confirmer que le « coût des services de gestion de base », indiqué au tableau 1. Services de gestion des sections intitulées « Contrat subséquent de [la région X] » dans le formulaire FPS8, exclut le coût lié au personnel interne régional qui est pris en compte dans les organigrammes de la Modification n° 003.

R76 :

Le Canada confirme que le coût des services de gestion de base exclut les ressources organisationnelles internes de TPSGC, tel que l'indique la Modification n° 003. Le coût des services de gestion de base a été établi d'après le volume de travail prévu à l'égard des services de gestion que le fournisseur de services devra assurer, tel qu'il est décrit dans l'énoncé des travaux. Il ne comprend pas le coût lié à la participation de TPSGC ou à la surveillance exercée par celui-ci.

Comme il est indiqué dans les formulaires de présentation des soumissions, le formulaire FPS8 comprend des extrapolations qui sont fondées sur des données historiques concernant le volume de travail dans chacune des régions visées par les contrats BI-1. Le Canada ne garantit pas le volume de travail futur pendant la durée du contrat ni ne prend d'engagement à cet égard.

SECTION B : CHANGEMENTS À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

44. Les renseignements techniques dont il est question à la section IP10, Biens immobiliers 1 - Renseignements techniques ont été mis à jour. Voir les documents contenus dans les dossiers suivants:

- 1E - Table of Contents
- 1F – Table des matières
- 17E - RP-1 Deliverable Item Descriptions Standard, dans les tableaux DID CI-7 and DID CI-8
- 17F - Normes_Descriptions de produits livrables du contrat BI-1, dans les tableaux DPL n° LC-7 et LC-8

Les changements qui ont été apportés sont indiqués dans les documents comme suit :

- Les ajouts sont surlignés en jaune dans les documents.
- Les suppressions sont en texte barré en rouge.

Comme indiqué à la section IP10, les renseignements techniques sont à la disposition des soumissionnaires dans un fichier ZIP téléchargeable, intitulé « BI-1_renseignements_techniques_-_Amd015 » qui se trouvent dans la section des pièces jointes de l'avis d'appel d'offres no EP008-112560/D, à l'adresse achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-lapprovisionnement/appels-d-offres.

45. **Supprimer** dans leur ensemble :

- FPS1 Formulaire de soumission financière pour le contrat éventuel pour la région d'Atlantique,
- FPS2 Formulaire de soumission financière pour le contrat éventuel pour la région du Québec,
- FPS3 Formulaire de soumission financière pour le contrat éventuel pour la région capitale nationale,
- FPS4 Formulaire de soumission financière pour le contrat éventuel pour la région d'Ontario,
- FPS5 Formulaire de soumission financière pour le contrat éventuel pour la région d'Ouest, et
- FPS6 Formulaire de soumission financière pour le contrat éventuel pour la région du Pacifique.

Et **insérer** les documents ci-joints :

- FPS1 Formulaire de soumission financière pour le contrat éventuel pour la région d'Atlantique,
- FPS2 Formulaire de soumission financière pour le contrat éventuel pour la région du Québec,
- FPS3 Formulaire de soumission financière pour le contrat éventuel pour la région capitale nationale,
- FPS4 Formulaire de soumission financière pour le contrat éventuel pour la région d'Ontario,
- FPS5 Formulaire de soumission financière pour le contrat éventuel pour la région d'Ouest, et
- FPS6 Formulaire de soumission financière pour le contrat éventuel pour la région du Pacifique.

46. Au paragraphe 3.2.1.1 de l'énoncé des travaux,

Supprimez :

Dans les 30 jours civils suivant l'attribution du contrat, présenter un tableau de bord des risques associés à la transition du contrat et un plan de transition opérationnelle aux fins d'approbation, conformément à la liste des produits livrables essentiels prévus dans l'EDT, plan qui fait état :

Et insérez :

Dans les 30 jours civils suivant l'attribution du contrat, **présenter un plan de transition opérationnelle** aux fins d'approbation, conformément à la liste des produits livrables essentiels prévus dans l'EDT, plan qui fait état :

47. Au paragraphe 3.2.1.2 de l'énoncé des travaux,

Supprimez :

Dans les deux semaines suivant la présentation du plan d'examen d'acceptation du RPS et des mises à jour subséquentes, soumettre un tableau de bord des risques associés à la transition du contrat, conformément à la liste des produits livrables essentiels prévus dans l'EDT.

Et insérez :

Dans les deux semaines suivant la présentation **du plan de transition opérationnelle** et des mises à jour subséquentes, soumettre un tableau de bord des risques associés à la transition opérationnelle, conformément à la liste des produits livrables essentiels prévus dans l'EDT.

48. À l'identificateur LC-8 de la liste des produits livrables essentiels prévus dans l'EDT, dans la colonne Titre du produit livrable du tableau qui figure dans la Pièce jointe 2 de l'énoncé des travaux,

Supprimez :

Tableau de bord des risques associés à la transition du contrat

Et insérez :

Tableau de bord des risques associés à la transition **opérationnelle**

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES

FPS1 FORMULAIRE DE SOUMISSION FINANCIÈRE POUR LE CONTRAT SUBSÉQUENT DE LA

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Pour les frais qui seraient payés conformément aux Modalités de paiement, le soumissionnaire propose ce qui suit:

Frais du personnel liés à la main-d'œuvre directe

Personnel travaillant dans les locaux fournis par le gouvernement (LFG) (Montant annuel par poste exprimé en dollars)	_____ \$ par poste par an taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 40 postes par an
Personnel travaillant à l'extérieur des LFG (Montant annuel par poste exprimé en dollars)	_____ \$ par poste par an Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 60 postes par an

Frais de gestion (Montant mensuel exprimé en dollars)	_____ \$/mois Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation, ces Frais seront multipliés par : 12 mois
---	---	---

Frais pour les services de réalisation de projets (SRP) (exprimé en pourcentage) Le % des Frais de SRP servira aussi à déterminer : <ul style="list-style-type: none"> le % des Frais liés aux plans de gestion des biens immobiliers (PGBI) et aux services d'évaluation de l'état des immeubles (SEEI), offerts en option; le % des Frais liés aux services facultatifs de mesurage de la superficie (SFMS); le % des Frais liés aux services facultatifs de gestion des installations des locataires (SFGIL). 	_____ % Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 15 000 000 \$
Frais liés aux services facultatifs de réalisation de projets (SFRP) de catégorie III dont la valeur se situe entre 1 M\$ et 20 M\$ (exprimé en pourcentage)	_____ % Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 7 000 000 \$

Les valeurs et les formules ci-dessous s'appliquent au contrat éventuel pour la Région de l'Atlantique :

Services de gestion de base = 45 876 755 \$

Taux de rajustement des frais de gestion = (frais de gestion x 12 mois) / 45 876 755 \$

Frais (en %) lié aux baux conclus avec des tiers pour les services d'administration des baux
= (frais de gestion x 12 mois) / 45 876 755 \$

Pour le calcul du taux de rajustement annuel de l'inflation, l'Indice d'ensemble des prix à la consommation moyen mensuel sera utilisé pour les provinces suivantes :

- Île-du-Prince-Édouard;
- Nouvelle-Écosse;
- Terre-Neuve-et-Labrador;
- Nouveau-Brunswick.

Superficie du répertoire de biens appartenant à l'État à la date d'attribution du contrat : 385 672 m²

**FPS2 FORMULAIRE DE SOUMISSION FINANCIÈRE POUR LE CONTRAT SUBSÉQUENT DE LA
RÉGION DU QUÉBEC**

Pour les frais qui seraient payés conformément aux Modalités de paiement, le soumissionnaire propose le suivant :

Frais du personnel liés à la main-d'œuvre directe

Personnel travaillant dans les locaux fournis par le gouvernement (LFG) (Montant annuel par poste exprimé en dollars)	_____ \$ par poste par an Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 40 postes par an
Personnel travaillant à l'extérieur des LFG (Montant annuel par poste exprimé en dollars)	_____ \$ par poste par an Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 60 postes par an
Frais de gestion (Montant mensuel exprimé en dollars)	_____ \$/mois Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation, ces Frais seront multipliés par : 12 mois
Frais pour les services de réalisation de projets (SRP) (exprimé en pourcentage) Le % des Frais de SRP servira aussi à déterminer : <ul style="list-style-type: none"> • le % des Frais liés aux plans de gestion des biens immobiliers (PGBI) et aux services d'évaluation de l'état des immeubles (SEEI), offerts en option; • le % des Frais liés aux services facultatifs de mesurage de la superficie (SFMS); • le % des Frais liés aux services facultatifs de gestion des installations des locataires (SFGIL). 	_____ % Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 15 000 000 \$
Frais liés aux services facultatifs de réalisation de projets (SFRP) de catégorie III dont la valeur se situe entre 1 M\$ et 20 M\$ (exprimé en pourcentage)	_____ % Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 7 000 000 \$

Les valeurs et les formules ci-dessous s'appliquent au contrat éventuel pour la Région du Québec :

Services de gestion de base = **36 098 083 \$**

Taux de rajustement du volume des frais de gestion = (frais de gestion x 12 mois) / **36 098 083 \$**

Frais (en %) lié aux baux conclus avec des tiers pour les services d'administration des baux
= (frais de gestion x 12 mois) / **36 098 083 \$**

Pour le calcul du taux de rajustement annuel de l'inflation, l'Indice d'ensemble des prix à la consommation mensuel sera utilisé pour la province suivante :

- Québec.

Superficie du répertoire de biens appartenant à l'État à la date d'attribution du contrat : **317 748 m²**

**FPS3 FORMULAIRE DE SOUMISSION FINANCIÈRE POUR LE CONTRAT SUBSÉQUENT DU
SECTEUR DE LA CAPITALÉ NATIONALE**

Pour les frais qui seraient payés conformément aux Modalités de paiement, le soumissionnaire propose le suivant :

Frais du personnel liés à la main-d'œuvre directe

Personnel travaillant dans les locaux fournis par le gouvernement (LFG) (Montant annuel par poste exprimé en dollars)	_____ \$ par poste par an Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 220 postes par an
Personnel travaillant à l'extérieur des LFG (Montant annuel par poste exprimé en dollars)	_____ \$ par poste par an Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 180 postes par an

Frais de gestion (Montant mensuel exprimé en dollars)	_____ \$/mois Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation, ces Frais seront multipliés par : 12 mois
---	---	---

Frais pour les services de réalisation de projets (SRP) (exprimé en pourcentage) Le % des Frais de SRP servira aussi à déterminer : <ul style="list-style-type: none">le % des Frais liés aux plans de gestion des biens immobiliers (PGBI) et aux services d'évaluation de l'état des immeubles (SEEI), offerts en option;le % des Frais liés aux services facultatifs de mesurage de la superficie (SFMS);le % des Frais liés aux services facultatifs de gestion des installations des locataires (SFGIL).	_____ % Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 75 000 000 \$
Frais liés aux services facultatifs de réalisation de projets (SFRP) de catégorie III dont la valeur se situe entre 1 M\$ et 20 M\$ (exprimé en pourcentage)	_____ % Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 20 000 000 \$

Les valeurs et les formules ci-dessous s'appliquent au contrat éventuel pour la Région de la capitale nationale :

Services de gestion de base = 190 784 199 \$

Taux de rajustement du volume des Frais de gestion = (frais de gestion x 12 mois) / 190 784 199 \$

Frais (en %) lié aux baux conclus avec des tiers pour les services d'administration des baux
= (frais de gestion x 12 mois) / 190 784 199 \$

Pour le calcul du taux de rajustement annuel de l'inflation, l'Indice d'ensemble des prix à la consommation moyen mensuel sera utilisé pour les provinces suivantes :

- Ontario;
- Québec.

Superficie du répertoire de biens appartenant à l'État à la date d'attribution du contrat : 1 612 635 m²

**FPS4 FORMULAIRE DE SOUMISSION FINANCIÈRE POUR LE CONTRAT SUBSÉQUENT DE LA
RÉGION DE L'ONTARIO**

Pour les frais qui seraient payés conformément aux Modalités de paiement, le soumissionnaire propose le suivant :

Frais du personnel liés à la main-d'œuvre directe

Personnel travaillant dans les locaux fournis par le gouvernement (LFG) (Montant annuel par poste exprimé en dollars)	_____ \$ par poste par an Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 40 postes par an
Personnel travaillant à l'extérieur des LFG (Montant annuel par poste exprimé en dollars)	_____ \$ par poste par an Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 60 postes par an

Frais de gestion (Montant mensuel exprimé en dollars)	_____ \$/mois Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation, ces Frais seront multipliés par : 12 mois
---	---	---

Frais pour les services de réalisation de projets (SRP) (exprimé en pourcentage) Le % des Frais de SRP servira aussi à déterminer : <ul style="list-style-type: none"> le % des Frais liés aux plans de gestion des biens immobiliers (PGBI) et aux services d'évaluation de l'état des immeubles (SEEI), offerts en option; le % des Frais liés aux services facultatifs de mesurage de la superficie (SFMS); le % des Frais liés aux services facultatifs de gestion des installations des locataires (SFGIL). 	_____ % Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 15 000 000 \$
Frais liés aux services facultatifs de réalisation de projets (SFRP) de catégorie III dont la valeur se situe entre 1 M\$ et 20 M\$ (exprimé en pourcentage)	_____ % Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 7 000 000 \$

Les valeurs et les formules ci-dessous s'appliquent au éventuel pour la Région de l'Ontario :

Services de gestion de base = 50 791 907 \$

Taux de rajustement du volume des frais de gestion = (frais de gestion x 12 mois) / 50 791 907 \$

Frais (en %) lié aux baux conclus avec des tiers pour les services d'administration des baux
= (frais de gestion x 12 mois) / 50 791 907 \$

Pour le calcul du taux de rajustement annuel de l'inflation, l'Indice d'ensemble des prix à la consommation mensuel sera utilisé pour la province suivante :

- Ontario.

Superficie du répertoire de biens appartenant à l'État à la date d'attribution du contrat : **475 603 m²**

**FPS5 FORMULAIRE DE SOUMISSION FINANCIÈRE POUR LE CONTRAT SUBSÉQUENT DE LA
RÉGION DE L'OUEST**

Pour les frais qui seraient payés conformément aux Modalités de paiement, le soumissionnaire propose le suivant :

Frais du personnel liés à la main-d'œuvre directe

Personnel travaillant dans les locaux fournis par le gouvernement (LFG) (Montant annuel par poste exprimé en dollars)	_____ \$ par poste par an Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 40 postes par an
Personnel travaillant à l'extérieur des LFG (Montant annuel par poste exprimé en dollars)	_____ \$ par poste par an Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 60 postes par an

Frais de gestion (Montant mensuel exprimé en dollars)	_____ \$/mois Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation, ces Frais seront multipliés par : 12 mois
---	---	---

Frais pour les services de réalisation de projets (SRP) (exprimé en pourcentage) Le % des Frais de SRP servira aussi à déterminer : <ul style="list-style-type: none"> le % des Frais liés aux plans de gestion des biens immobiliers (PGBI) et aux services d'évaluation de l'état des immeubles (SEEI), offerts en option; le % des Frais liés aux services facultatifs de mesurage de la superficie (SFMS); le % des Frais liés aux services facultatifs de gestion des installations des locataires (SFGIL). 	_____ % Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 15 000 000 \$
Frais liés aux services facultatifs de réalisation de projets (SFRP) de catégorie III dont la valeur se situe entre 1 M\$ et 20 M\$ (exprimé en pourcentage)	_____ % Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 7 000 000 \$

Les valeurs et les formules ci-dessous s'appliquent au contrat éventuel pour la Région de l'Ouest :

Services de gestion de base = 28 705 033 \$

Taux de rajustement du volume des frais de gestion = (frais de gestion x 12 mois) / 28 705 033 \$

Frais (en %) lié aux baux conclus avec des tiers pour les services d'administration des baux
= (frais de gestion x 12 mois) / 28 705 033 \$

Pour le calcul du taux de rajustement annuel de l'inflation, l'Indice d'ensemble des prix à la consommation moyen mensuel sera utilisé pour les provinces suivantes :

- Saskatchewan;
- Manitoba;
- Alberta.

Superficie du répertoire de biens appartenant à l'État à la date d'attribution du contrat : 216 499 m²

**FPS6 FORMULAIRE DE SOUMISSION FINANCIÈRE POUR LE CONTRAT SUBSÉQUENT DE LA
RÉGION DU PACIFIQUE**

Pour les frais qui seraient payés conformément aux Modalités de paiement, le soumissionnaire propose le suivant :

Frais du personnel liés à la main-d'œuvre directe

Personnel travaillant dans les locaux fournis par le gouvernement (LFG) (Montant annuel par poste exprimé en dollars)	_____ \$ par poste par an Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 40 postes par an
Personnel travaillant à l'extérieur des LFG (Montant annuel par poste exprimé en dollars)	_____ \$ par poste par an Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 60 postes par an

Frais de gestion (Montant mensuel exprimé en dollars)	_____ \$/mois Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation, ces Frais seront multipliés par : 12 mois
---	---	---

Frais pour les services de réalisation de projets (SRP) (exprimé en pourcentage) Le % des Frais de SRP servira aussi à déterminer : <ul style="list-style-type: none"> le % des Frais liés aux plans de gestion des biens immobiliers (PGBI) et aux services d'évaluation de l'état des immeubles (SEEI), offerts en option; le % des Frais liés aux services facultatifs de mesurage de la superficie (SFMS); le % des Frais liés aux services facultatifs de gestion des installations des locataires (SFGIL). 	_____ % Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 15 000 000 \$
--	-------------------------------------	---

Frais liés aux services facultatifs de réalisation de projets (SFRP) de catégorie III dont la valeur se situe entre 1 M\$ et 20 M\$ (exprimé en pourcentage)	_____ % Taxes applicables en sus	À des fins d'évaluation seulement, ce frais sera multiplié par : 7 000 000 \$
---	-------------------------------------	--

Les valeurs et les formules ci-dessous s'appliquent au éventuel pour la Région du Pacifique :

Services de gestion de base = 22 736 999 \$

Taux de rajustement du volume des frais de gestion = (frais de gestion x 12 mois) / 22 736 999 \$

Frais (en %) lié aux baux conclus avec des tiers pour les services d'administration des baux
= (frais de gestion x 12 mois) / 22 736 999 \$

Pour le calcul du taux de rajustement annuel de l'inflation, l'Indice d'ensemble des prix à la consommation mensuel sera utilisé pour la province suivante :

- Colombie-Britannique.

Superficie du répertoire de biens appartenant à l'État à la date d'attribution du contrat : 177 154 m²